



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 11 décembre 2012, à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Madame la conseillère Ginette Marotte, Conseillère de ville
Monsieur le conseiller Alain Tassé, Conseiller de ville
Monsieur le conseiller Paul P. Beaupré, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller André Savard, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Ann Guy, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Andrée Champoux, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre P. Boutin, directeur d'arrondissement
Madame Francine Morin, responsable du protocole et des relations publiques
Madame Louise Hébert, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement
Monsieur André Harvey, directeur de cabinet

CA12 210518

Désignation du président d'assemblée.

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant madame Ginette Marotte s'est portée candidate à l'élection pour le poste de maire d'arrondissement;

Il est proposé par le conseiller Paul P. Beaupré

appuyé par le conseiller Alain Tassé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE nommer monsieur le conseiller André Savard à titre de président de l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 2012.

10.01

CA12 210519

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par le conseiller Paul P. Beaupré

appuyé par la conseillère Andrée Champoux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 11 décembre 2012, à 19 h.

10.02

CA12 210519.1

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 19 h 05 pour se terminer à 19 h 10; 1 personne demande à se faire entendre et est entendue.

10.03

CA12 210519.2

Prise de la parole des candidats.

Le président invite les 2 candidats à prendre la parole.

Mesdames Ginette Marotte et Andrée Champoux font leur présentation.

CA12 210520

Exercice du droit de vote par les conseillers, dépouillement et recensement des votes.

Le président demande à la secrétaire d'arrondissement de procéder par vote secret pour l'élection du maire.

La secrétaire d'arrondissement fait l'appel des membres.

À la fin du vote, le président suspend la séance et quitte la salle accompagné de la secrétaire d'arrondissement et du directeur d'arrondissement pour le dépouillement du vote.

Sur un total de 6 votes :

- 4 votes pour Mme Ginette Marotte
- 2 votes pour Mme Andrée Champoux
- 0 bulletin rejeté

La secrétaire d'arrondissement proclame Mme Ginette Marotte maire de l'arrondissement de Verdun et il est :

RÉSOLU :

en conséquence.

20.01

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ginette Marotte

appuyé par le conseiller Paul P. Beaupré

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 43.

70.01

MAIRE

SECRÉTAIRE